

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**  
**FINANCES LOCALES**

Séance du Conseil Communautaire du 3 mars 2021 à 18 heures 30.  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE :**  
**SUBVENTIONS**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET :**  
Demande de  
subvention au  
Conseil  
Départemental pour  
le fonctionnement  
2021 de l'école de  
musique

**Présents :** Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Bernard BASTOUIL, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GALANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Priscillia GRANIER, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Georges PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON, Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de  
délégués en service  
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du  
conseil  
en date du  
25 février 2021

CERTIFIE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION  
LE

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Alain CARBON par Bernard BASTOUIL, Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, René MERIC par Jean-François GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Bernard VIDAL par Georges PECH.

PAR DELEGATION  
LE

**Procurations :** Nicole MARTIN à Cédric MALRIEU.

Signature

**Excusés :** Alain BOUSQUET, Sandrine CAMPGUILHEM, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Dominique DUBLOIS, Bernard GRIMAUD, Didier MAERTEN, Marc TARDIEU.

**Absents :** Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE.

**Secrétaire de séance :** Bruno POMART.

Envoyé en préfecture le 10/03/2021  
Reçu en préfecture le 10/03/2021  
Affiché le  
ID : 011-200035855-20210303-20210041-DE

**20210041**

Le Conseil Départemental de l'Aude a adopté le Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques.

Ce schéma permet de financer le fonctionnement de l'école de musique et les opérations d'animation.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois sollicite, au titre de l'année 2021, une subvention d'un montant de 30 000 Euros (*sous réserve de finalisation du dossier*) auprès du Conseil Départemental.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
APRES EN AVOIR DELIBERE**

**AUTORISE** Monsieur le Président, dans le cadre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques, de solliciter au titre de l'année 2021, une subvention d'un montant de 30 000 Euros auprès du Conseil Départemental de l'Aude pour le fonctionnement de l'école de musique et les opérations d'animation.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

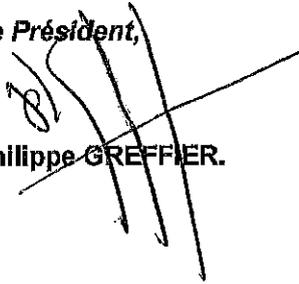
Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 3 mars 2021



Le Président,

  
Philippe GREFFIER.